

Réf: Dossier 229590

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PROM'IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE COCODY
ANGRE DJIBI 1 VILLA 237, Lot 237, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 03/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROM'IVOIRE »

Objet : -MEDA DIGITAL
-RELAIS D'INFORMATION
-COUVERTURE MEDIATIQUE
-
CAMPAGNE PUBLICITAIRE
-
CONSEIL ET ELABORATION DE STRATEGIE MARKETING
DIGITALE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE
COCODY ANGRE DJIBI 1 VILLA 237, Lot 237, Ilot 1

Dirigeant(s) M KAPET ACHILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03965 du 10/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50510/GTCA/RC/2023 du 10/07/2023

